

Sujet : PUGLIESI FRANCOIS demande : PUGLIESI François parcelles AC 502
POURRIERES
Date : Tue, 7 Nov 2017 11:26:20 +0100
De : FRANCOIS PUGLIESI (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

Requête ZAP de POURRIERES

Objet : ZAP de POURRIERES parcelle AC 502 Lieu dit le CATARAN pour une superficie de 1702m2

Monsieur le Commissaire enquêteur,

A l'origine, la propriété comprenait les parcelles 497,498, 499, 500, 501, 502, 503,504.

J'ai acheté la parcelle AC 502 à la SARL FLOBEA en date du 18 Avril 1977 avec Mr LIVOLSI Marcello mon beau-frère qui me donne tout pouvoir pour formuler cette requête .

Les différentes parcelles ont une superficie sensiblement équivalente

Aujourd'hui nous pouvons constater que seules une partie de la propriété d'origine à savoir les parcelles 497, 498, 499,501 par moitié sont passées constructibles

Donc j'interviens une fois de plus au près du commissaire enquêteur pour que mon terrain AC 502 ne fasse pas partie de la ZAP et que la propriété globale d'origine soient traitées de la même manière équivalente aux autres parcelles déjà construites

Suite à plusieurs enquêtes après 2006 il nous avait été donné une suite favorable mais hélas sans justificatif.

Nous pouvons constater par une simple visite des lieux que de nombreuses habitations entourent nos terrains, d'autres sont encours de construction actuellement.

Notre terrain est délimité sur la totalité de sa partie ouest par une zone cultivée en vignes et par sa limite sud par une zone boisée

Il me paraît en conséquence que notre terrain aujourd'hui inculte et d'une superficie de 1700 m2 a plutôt une vocation de terrain à construire, d'autant que ce terrain ne sera jamais cultivé et n'est pas en zone AOC ni zone verte.

Comptant sur votre compréhension et dans l'attente d'une réponse favorable

Recevez Monsieur le commissaire enquêteur mes meilleurs sentiments

François PUGLIESI

Profil : particulier

Nom : PUGLIESI

Prénom : FRANCOIS